

# La licence dématérialisée saison 2015/2016

## ESPACE MONCLUB / SPIDWEB

CRÉATION LICENCE

RENOUVELLEMENT LICENCE

Préparation de l'envoi d'un mail

Récupération de l'adresse mail.  
A défaut, celle du club

Récupération des informations  
de l'espace licencié  
(si le compte est inexistant, création d'un nouveau compte)



# La licence dématérialisée saison 2015/2016

## Envoi d'un mail de notification au licencié (ou à défaut au club)



### ATTESTATION DE LICENCE

Le président de la Fédération Française de Tennis de Table est heureux de vous accueillir parmi les licenciés de la saison 2015/2016.

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger votre attestation de licence en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Mon attestation de licence](#)

Vous pouvez dès maintenant accéder à votre espace licencié afin de consulter et mettre à jour vos informations personnelles. Vous pourrez également y déposer votre photo.

Pour y accéder, rendez vous sur l'espace licencié :

<http://www.fft.com/espacelicencie>

Votre identifiant est : 7513541

Votre mot de passe est : xxxxxxxx

Retrouvez toutes les informations de la FFTT sur le site <http://www.fft.com>

Nous vous souhaitons une excellente saison pongiste.



## La licence dématérialisée saison 2015/2016



### ATTESTATION DE LICENCE

Le président de la Fédération Française de Tennis de Table est heureux de vous accueillir parmi les licenciés de la saison 2015/2016.

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger votre attestation de licence en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Mon attestation de licence](#)

Vous pouvez dès maintenant accéder à votre espace licencié afin de consulter et mettre à jour vos informations personnelles. Vous pourrez également y déposer votre photo.

Pour y accéder, rendez vous sur l'espace licencié :

<http://www.fft.com/espacelicencie>

Votre identifiant est : 7513541

Votre mot de passe est : xxxxxxxx

Retrouvez toutes les informations de la FFTT sur le site <http://www.fft.com>

Nous vous souhaitons une excellente saison pongiste.

**En cliquant sur le lien, le licencié visualise, télécharge et/ou imprime son attestation de licence pour la saison**

**(ce lien contient un identifiant unique généré à chaque validation de la licence)**

**Ce lien de téléchargement se retrouve :**

- Dans SPIDWEB**
- Dans MONCLUB**
- Dans l'espace LICENCIÉ**

Date 23/04/2015

**CAUGANT Eric**

13, villa Jean-Baptiste Dumay

75013 PARIS

N° 7513541 du 22/04/2015

Club : 12751450 AS FFTT

Clit : 8 /861pts - Nationalité : F

Certificat médical fourni

Né(e) le 12/03/1959 - Cat : V2/-60 - Sexe : M

Type : Traditionnel



Vous pouvez accéder à votre espace licencié pour consulter et mettre à jour vos informations personnelles. Sauf opposition de votre part, les informations fournies font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFTT à des fins commerciales ou associatives. L'espace licencié vous permet également de mettre à jour votre photo. En insérant votre photo, vous acceptez qu'elle soit affichée dans le cadre des informations de la FFTT présentées sur ses différents sites ou applications mobiles. Espace licencié : <http://www.fttt.com/espacelicencie>



**Ping Pong Mag**  
revue officielle de la FFTT  
Abonnement sur  
<http://www.boutiquedutt.com>

### Votre ligue régionale

ILE DE FRANCE  
1-3 rue de la Poterie  
93200 ST DENIS  
Mail : [iledelfrance@fttt-idf.com](mailto:iledelfrance@fttt-idf.com)  
Web : <http://www.fttt-idf.com/>  
Tél : 0155872690



### Votre comité départemental

PARIS  
COMITÉ DE PARIS  
90/92, Bd Anatole France  
93206 ST DENIS  
Web : [www.paristtt.com](http://www.paristtt.com)



### Assurances

Déclarations d'accident : elles doivent être adressées à Mme Myriam BAHUAUD, DE CLARENS - 17, rue Washington - 75383 PARIS CEDEX 08 et au siège de la FFTT.

Conformément à l'article L321 du code du sport, la Fédération a conclu, après appel à la concurrence, un contrat collectif d'assurances couvrant la responsabilité civile et les dommages corporels. Le contrat fédéral signé avec Covea Risks (Mutuelles du Mans Assurances) couvre ces dispositions. Lors de la demande de licence, le licencié peut, par courrier adressé au siège fédéral, renoncer à la couverture des dommages corporels. Les associations sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Vous trouverez les informations sur :

- Résumé du contrat
- Garanties et franchises
- Garanties complémentaires
- Avis de sinistre

A l'adresse suivante : [www.fttt.com/monclub/assurance.php](http://www.fttt.com/monclub/assurance.php) ou sur simple demande auprès de votre comité départemental, votre ligue ou la FFTT.

### Certificat médical

Si le club effectue la prise de la licence par Internet, son responsable désigné certifie être en possession du certificat médical datant de moins d'un an correspondant.

Si le club fait ses demandes de licences à la structure gestionnaire des licences (ligue ou comité) il adresse à cette dernière les certificats médicaux datant de moins d'un an. La licence portera la mention "Certificat médical présenté".

Pour les premières demandes de licences, la mention concernant le certificat médical est toujours obligatoire. À cet effet une place a été réservée pour le certificat médical sur l'imprimé de demande de licence.

Pour les renouvellements de licence, et en l'absence de certificat, c'est la mention "ni entraînement, ni compétition" qui sera imprimée.

En cas de présentation d'une licence portant la mention "ni entraînement, ni compétition" mais assortie de la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition, le licencié est autorisé à jouer.

## Les informations officielles

Date 23/04/2015

### Attestation de licence Saison 2015/2016

**CAUGANT Eric**

13, villa Jean-Baptiste Dumay

75013 PARIS

N° 7513541 du 22/04/2015

Club : 12751450 AS FFTT

Cl : 8 /861pts - Nationalité : F

Certificat médical fourni

Né(e) le 12/03/1959 - Cat : V2/-60 - Sexe : M

Type : Traditionnel





## La licence dématérialisée saison 2015/2016

### Accès aux informations personnelles Et à l'espace licencié

---

Vous pouvez accéder à votre espace licencié pour consulter et mettre à jour vos informations personnelles.

Sauf opposition de votre part, les informations fournies font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFTT à des fins commerciales ou associatives.

L'espace licencié vous permet également de mettre à jour votre photo. En insérant votre photo, vous acceptez qu'elle soit affichée dans le cadre des informations de la FFTT présentées sur ses différents sites ou applications mobiles.

Espace licencié : <http://www.fft.com/espacelicencie>

## Espace promotionnel Fédéral – Régional - Départemental



Ping Pong Mag  
revue officielle de la FFTT  
Abonnement sur  
<http://www.boutiquedutt.com>

### Votre ligue régionale

ILE DE FRANCE  
1-3 rue de la Poterie  
93200 ST DENIS  
Mail : [iledefrance@fftt-idf.com](mailto:iledefrance@fftt-idf.com)  
Web : <http://www.fftt-idf.com/>  
Tél : 0155872690



### Votre comité départemental

PARIS  
COMITÉ DE PARIS  
90/92, Bd Anatole France  
93206 ST DENIS  
Web : [www.paristt.com](http://www.paristt.com)





## Rappels réglementaires Assurances et certificat médical

### Assurances

Déclarations d'accident : elles doivent être adressées à Mme Myriam BAHUAUD, DE CLARENS - 17, rue Washington - 75383 PARIS CEDEX 08 et au siège de la FFTT.

Conformément à l'article L321 du code du sport, la Fédération a conclu, après appel à la concurrence, un contrat collectif d'assurances couvrant la responsabilité civile et les dommages corporels. Le contrat fédéral signé avec Covea Risks (Mutuelles du Mans Assurances) couvre ces dispositions. Lors de la demande de licence, le licencié peut, par courrier adressé au siège fédéral, renoncer à la couverture des dommages corporels. Les associations sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Vous trouverez les informations sur :

- Résumé du contrat
- Garanties et franchises
- Garanties complémentaires
- Avis de sinistre

A l'adresse suivante : [www.fft.com/monclub/assurance.php](http://www.fft.com/monclub/assurance.php)  
ou sur simple demande auprès de votre comité départemental, votre ligue ou la FFTT.

### Certificat médical

Si le club effectue la prise de la licence par Internet, son responsable désigné certifie être en possession du certificat médical datant de moins d'un an correspondant.

Si le club fait ses demandes de licences à la structure gestionnaire des licences (ligue ou comité) il adresse à cette dernière les certificats médicaux datant de moins d'un an. La licence portera la mention "Certificat médical présenté".

Pour les premières demandes de licences, la mention concernant le certificat médical est toujours obligatoire. A cet effet une place a été réservée pour le certificat médical sur l'imprimé de demande de licence.

Pour les renouvellements de licence, et en l'absence de certificat, c'est la mention "ni entraînement, ni compétition" qui sera imprimée.

En cas de présentation d'une licence portant la mention "ni entraînement, ni compétition" mais assortie de la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition, le licencié est autorisé à jouer.

## Les partenaires de la FFTT



FFTT - 3 rue Dieudonné Costes - BP 40348 - 75625 Paris Cedex 13 - 01 53 94 50 00 - [fft@fft.email](mailto:fft@fft.email)